



Città di Novi Ligure

**16^{ème} CONCOURS INTERNATIONAL
«ROMUALDO MARENCO» - édition 2018**

A) SECTION DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

B) SECTION D'EXÉCUTION POUR BRASS BAND

La Mairie de Novi Ligure ouvre le 16^{ème} Concours International «Romualdo Marengo» en hommage au grand Musicien de Novi, dans le but d'encourager la composition de musiques pour Orchestre d'Instruments à Vent et Percussions, et d'enrichir le répertoire contemporain.

L'Organisme promoteur ajoute au 16^{ème} Concours International Section pour Orchestre d'harmonie, édition 2018, un Concours d'Exécution pour Brass Band.

A) SECTION DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

Art. 1

L'objet du Concours est la composition d'une œuvre originale pour Orchestre d'Harmonie, d'une durée supérieure à 10 (dix) minutes et inférieure à 20 (vingt) minutes, inédite et pas encore créée en concert public, ni diffusée par radio ou télévision et que n'a jamais reçu des prix ou des mentions en d'autres concours.

Art. 2

Le Concours est ouvert à des compositeurs/compositrices de toute nationalité, sans limites d'âge. Chaque concurrent ne pourra participer à la Section Composition pour Orchestre d'Harmonie qu'avec une seule composition.

Art. 3

Les compositions pourront appartenir à n'importe quelle tendance, genre ou forme musicale, pourvu qu'elles soient adaptées à l'ensemble de la Symphonic Band, ainsi configuré:

- Piccolo
- Flûte, premier et second
- Hautbois, premier et second
- Basson, premier et second
- Clarinette petite en mib (seconde éventuelle)
- Clarinettes en sib: première, seconde, troisième
- Clarinette alto en mib (seconde éventuelle)
- Clarinette basse en sib
- Sax alto en mib, premier et second
- Sax ténor en sib, premier et second
- Sax baryton en mib
- Trompette en sib, première et seconde (troisième éventuelle)
- Trombones premier, second et troisième
- Cors en fa: premier, second, troisième, quatrième
- Cornets à piston en sib: premier, second, (troisième éventuelle); ou Bugle soprano en sib, premier et second (troisième éventuelle)
- Euphonium premier et second, ou Bougle basse en sib premier et second
- Tuba première et seconde, ou Bougle Contrebasse en sib premier et second
- Timbales
- Percussions (tambour, grosse caisse, cymbales, et autres, claviers compris, pour 5 exécutants maximum)

avec l'éventuelle intégration des instruments listés ci-dessous :

- Cor anglais
- Contrebasson
- Clarinette contrebasse en sib

- Sax soprano en sib
- Trombone basse
- Contrebasse à cordes
- Piano
- Harpe

Art. 4

Pour participer au Concours, les compositeurs/compositrices devront envoyer au Secrétariat du Concours un pli constitué par:

1) 5 (cinq) exemplaires de la composition, rédigée en partition complète, en forme **rigoureusement anonyme** et sans aucun signal de reconnaissance. Chaque exemplaire doit être marqué, de façon claire et visible, par une devise (pseudonyme); on doit aussi indiquer la durée approximative de la pièce;

2) 1 (une) enveloppe scellée, sur laquelle on doit noter clairement la même devise (pseudonyme) apposée aux exemplaires. L'enveloppe doit contenir:

- a) la formule d'inscription **TYPE A**, annexée à ce même Avis de Concours, dûment et complètement remplie, suivie par la déclaration finale avec date et signature;
- b) deux photos du/de la/ concurrent/concurrente, signées au verso;
- c) curriculum vitae
- d) copie du document qui atteste le paiement des frais d'inscription.

Le pli doit parvenir à l'adresse suivante:

**16° Concorso Internazionale «Romualdo Marengo»
 COMPOSIZIONE PER BANDA
 Centro Comunale di Cultura "G. Capurro" – Biblioteca Civica
 Via G. Marconi, 66
 15067 Novi Ligure AL - ITALIA**

avant le 31 Juillet 2018. Le cachet de la Poste faisant foi de la date.

De toute façon le Jury ne peut pas tenir compte des compositions régulièrement envoyé mais reçus, pour des problèmes postaux, après la fin du travail (les travaux du Jury aura lieu, à moins que des changements imprévisibles, le 18 Août 2018). Le Jury et la Mairie de Novi Ligure ne seront pas responsable en aucune façon si la composition, tandis que livré dans le date énoncés, est reçues par le Secrétariat du même Concours après la clôture des travaux du jury et n'est donc pas susceptible de révision. Dans ce cas, les frais de participation ne sera pas remboursable.

Tout écrit doit être rédigé en lettres moulée, ou tapé, dans une des langues officielles du Concours (Italien, Français, Anglais, Espagnol).

Ne pas satisfaire aux règles susmentionnées entraînera l'exclusion du Concours. C'est faculté du/de la/ concurrent/concurrente joindre un CD avec l'enregistrement de la composition.

Art. 5

Les frais d'inscription au Concours s'élèvent à **€ 70,00 (soixante-dix//00)**. Le paiement peut être effectué selon l'une des façons suivantes:

- **PAR VIREMENT BANCAIRE** - Ref. Italie: IBAN IT40 C 05696 48420 000010000X89 BANCA POPOLARE DI SONDRIO Agenzia di Novi Ligure c.so Marengo, 59 15067 Novi Ligure AL; **RÉF. ÉTRANGER:** IBAN IT40 C 05696 48420 000010000X89; BIC/SWIFT POSOIT22 BANCA POPOLARE DI SONDRIO Agenzia di Novi Ligure c.so Marengo, 59 15067 Novi Ligure AL -Italia au nom de: **Comune di Novi Ligure - Concorso Internazionale "Romualdo Marengo"**, motif du virement: **quota di iscrizione 16° Concorso Internazionale "Romualdo Marengo" – Sezione Composizione per Banda**

(Tous frais de virement sont à la charge du/de la concurrent/concurrente);

- **PAR VIREMENT POSTAL** au C/C postal n.17007154 au nom du **Comune di Novi Ligure**, motif du virement: **quota di iscrizione 16° Concorso Internazionale "Romualdo Marengo" – Sezione Composizione per Banda** (Tous frais de virement postal sont à la charge du/de la concurrent/concurrente).

Les frais ne seront pas remboursés.

Art. 6

Le prix, unique, s'élève à **€ 4.000,00 (quatre-mille//00)**, et sera attribué par l'Organisme promoteur, à l'Auteur de la composition reconnu comme le meilleur par un Jury International composé par au moins 5 (cinq) membres de réputation claire et reconnue.
Le Directeur Artistique du Concours est, de droit, Membre du Jury.

Art. 7

Le Jury International a le droit de ne pas décerner le prix, au cas où aucune des compositions présentées ne soit jugée méritante. Le Jury a aussi le droit de partager le prix si elle considère que deux compositions soient gagnant ex aequo.
Le Jury a aussi le droit de signaler toute composition jugée digne de mention.
La décision du Jury est définitive et sans appel.

Art. 8

La Direction Artistique du Concours prendra soin de signaler la composition gagnante, ainsi que d'autres jugées dignes de publication, à des Institutions Musicales spécialisées, Directeurs d'orchestre d'harmonie, Concours d'exécution par orchestre d'harmonie, publications italiennes et internationales spécialisées dans le domaine.
La Direction Artistique du Concours a la faculté de faire exécuter la composition reconnu comme le meilleur, "en première", à l'occasion du **Novi Marengo Festival qui suivra**, pendant lequel aura lieu aussi la remise du prix à le/la compositeur/compositrice, qui sera l'invité/invitée à Novi Ligure par l'Organisme promoteur.

Art. 9

Le Secrétariat du Concours fera connaître le résultat du Concours à tous les participants, en envoyant par courrier, à chacun une copie de l'extrait du procès-verbal du Jury. Le Gagnant sera aussi rapidement informé par courrier électronique. Le même sera par la suite informé des lieux, jour et heure de la cérémonie de remise du prix.

Art. 10

Des 5 (cinq) exemplaires de chaque partition reçue, 1 (un) sera inséré dans l'Archive Musicale du Concours, qui a été fondée dans la Bibliothèque Municipale de Novi Ligure. Les autres exemplaires, pendant les deux années suivant la publication de cet avis de concours, seront à la disposition des Auteurs qui en souhaiteront la restitution; ils ne pourront l'obtenir qu'après demande formelle et contre paiement des frais d'envoi.

Art. 11

La demande de participation au Concours implique l'acceptation sans conditions, de la part des Concurrents/Concurrentes, de cet Avis-Règlement, ainsi que le consentement à l'emploi des données personnelles aux termes de la loi.

Art. 12

En cas de contestations, le seul texte légalement valable est cet Avis-Règlement en langue italienne, complet de 12 (douze) articles et une pièce annexe.
L'Autorité compétente sera le Tribunal de Alessandria.

Directeur artistique

Maurizio Billi

Secrétariat du Concours

Patrizia Orsini

Centro di Cultura "G. Capurro" – Biblioteca Civica

Via Marconi 66 - I -15067 Novi Ligure (AL) - Italia

Tel +39 0143 76246 - Fax +39 0143 72592

<http://www.comunenoviligure.gov.it>

E mail: concorsomarengo@comune.noviligure.al.it

Annex A

**FORMULE D'INSCRIPTION CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION
POUR ORCHESTRE D'HARMONIE**

TITRE DE LA COMPOSITION
NOM ET PRENOM DE L'AUTEUR
DATE ET LIEU DE NAISSANCE
ADRESSE : RUE ET NUMÉRO n°
VILLE
CODE POSTAL
PROVINCE
ETAT
TELEPHONE
FAX (eventuel)
E-MAIL

On recommande aimablement de remplir le formulaire avec lettres moulées.

DECLARATION

Le/la soussigné(e)

DECLARE

- de connaître le Règlement du 16^{ème} Concours International «Romualdo Marengo» **Composition pour Orchestre d'Harmonie** et de l'accepter singulièrement et en entier;
- d'être le **seul Auteur** de la composition présentée;
- que la composition est **inédite et n'a jamais été effectuée** en concert public, ni diffusée par radio ou télévision;
- que la composition **n'a jamais reçu des prix ou des mentions** en d'autres concours.

Déclare aussi d'accepter le jugement sans appel du Jury.

Lu et approuvé

(date).....

(signature).....

B) SECTION D'EXÉCUTION POUR BRASS BAND

Art. 1

La Mairie de Novi Ligure, conformément à l'esprit du Concours International "Romualdo Marengo", qui vise à promouvoir la musique pour Orchestre de Cuivres et Percussions, inclut pour l'édition 2018 une **Section d'Exécution pour Brass Band**. Le Concours d'exécution aura lieu dans la dernière décade de juillet 2018 à Novi ligure.

Art. 2

Le Concours vise à promouvoir la culture musicale, la diffusion des instruments qui composent la BRASS BAND et la valorisation du patrimoine artistique des lieux qui accueilleront l'événement. Le Concours est ouvert aux instrumentistes italiens et étrangers et il est divisé en une seule Section.

La formation à laquelle la Brass Band devra nécessairement se référer est la **British Style Brass Band** (maximum 35 artistes plus le directeur).

Art. 3

Pour participer au Concours, les ensembles candidates doivent envoyer la documentation suivante au Secrétariat du Concours par Courrier Électronique Certifié:

- 1) le formulaire d'inscription TYPE B, joint à cet Avis-Règlement, dûment complété dans toutes ses parties, avec la déclaration en bas datée et signée par tous les membres de l'Ensemble ;
- 2) une photographie de l'ensemble complet
- 3) curriculum vitae de la brass band
- 4) titre de la pièce choisie par l'ensemble

La documentation mentionnée dans cet article **doit être envoyée uniquement** par Courrier Électronique Certifié à l'adresse suivant :

protocollo.novi.ligure@cert.ruparpiemonte.it

avec l'objet suivant :

**16ème Concours International "Romualdo Marengo"
SECTION D'EXECUTION POUR BRASS BAND
DEMANDE DE PARTICIPATION**

avant midi le vendredi 1 juin 2018.

Art. 4

12 (douze) ensembles seront admis au Concours d'Exécution.

Le Secrétariat du Concours **établira un classement basé sur l'arrivée** des demandes de participation envoyées au courrier électronique certifié dont à l'article 3 et transmettra le classement susmentionné à tous les ensembles candidats **le 6 juin 2018 au plus tard**.

Le Secrétariat communiquera également aux 12 (douze) ensembles admis, à la même date, l'acceptation de leur demande et la méthode de paiement des frais de participation.

Chaque ensemble admis

devra envoyer avant midi du 11 juin 2018 au plus tard

l'attestation de paiement des frais **par Courrier Électronique Certifié** à l'adresse suivant :

protocollo.novi.ligure@cert.ruparpiemonte.it

avec l'objet suivant :

**16ème Concours International "Romualdo Marengo"
SECTION D'EXECUTION POUR BRASS BAND
ATTESTATION DE PAIEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION**

Le défaut d'envoyer les frais de participation dans les temps indiqués constituera un motif d'exclusion de la compétition. Le Secrétariat et la Municipalité de Novi Ligure ne seront pas responsables si le certificat de paiement n'arrive pas régulièrement à l'adresse de courrier électronique certifié indiqué dans le temps prévus.

Le Secrétariat a la faculté de remplacer les groupes exclus, en respectant strictement le classement mentionné dans cet article. Les groupes insérés devront, sous peine d'exclusion, effectuer le paiement des frais dans les 3 jours suivant la date d'admission.

Le 18 juin 2018 au plus tard, le Secrétariat publiera sur la page d'accueil du site web de la Municipalité de Novi Ligure la liste des ensembles admis, la pièce obligatoire choisie par le Directeur Artistique et la composition du Jury, ainsi que les dates et les heures de convocation de chaque groupe.

Le Secrétariat enverra le matériel musical (parties et partitions) de la pièce obligatoire à l'adresse e-mail ou au courrier électronique certifié indiqué dans le formulaire d'adhésion B.

Art. 5

Les frais d'inscription au Concours s'élèvent à **350,00 € (trois cent cinquante/00)**. Le paiement doit être effectué exclusivement par les ensembles admis selon les procédures qui seront communiquées par le Secrétariat du Concours, comme prévu dans le susdit art. 4.

Les frais d'inscription sont non-remboursables.

Art. 6

Deux prix seront assignés par l'Organisme promoteur aux Brass Bands gagnantes, jugés par un Jury International composé par Membres de réputation claire et reconnue. Le Directeur Artistique du Concours est de droit un membre du Jury.

• **premier prix de 2.000,00 € (deux mille/00) plus 1.000,00 € (mille/00)** en Vaucher Instrument pour l'achat d'instruments de musique / accessoires ;

• **deuxième prix de 1.000,00 € (mille/00) plus 500,00 € (cinq cents/00)** en Vaucher Instrument pour l'achat d'instruments de musique / accessoires.

Il y aura aussi un prix spécial, pas en argent, qui sera assigné au meilleur soliste.

Le Jury se réserve également le droit d'attribuer une Mention spéciale au meilleur ensemble non gagnant.

Art. 7

Le Jury International a le droit de ne pas attribuer le prix si aucun des ensembles participants n'est considéré digne de mérite. Le jugement du Jury est définitif et sans appel.

Art. 8

Il sera responsabilité de la Direction artistique du Concours de signaler les ensembles gagnants aux institutions musicales, aux concours d'exécution, aux publications italiennes et internationales spécialisées dans le domaine.

Art. 9

Le calendrier des épreuves et la date de convocation, y compris l'heure et le jour, seront publiés sur la page d'accueil du site web sus indiqué:

<http://www.comunenoviligure.gov.it>

Chaque candidat, par conséquent, pour connaître la date de sa convocation, doit consulter le site ou écrire au Secrétariat du Concours par Courrier Électronique:

concorsomarenco@comune.noviligure.al.it

L'Organisateur décline donc toute responsabilité à cet égard, aucune autre forme de convocation n'étant prévue.

Art. 10

Le Concours prévoit l'exécution de **deux pièces, l'une obligatoire et l'autre librement choisie par la Brass Band. La durée de l'exhibition ne peut pas excéder 40 minutes en total.**

La partition et les parties relatives à la pièce obligatoire seront envoyées avec les modalités spécifiées dans l'art. 4 de cet avis.

L'ordre de présentation des candidats aux épreuves sera décidé par tirage au sort, ce qui aura lieu en présence du Secrétaire Municipal de l'Organisme promoteur ou d'un Fonctionnaire délégué par le même.

Art. 11

Les candidats qui, pour quelque raison que ce soit, sont régulièrement invités à participer au Concours, sans posséder toutes les conditions requises par le présent règlement, perdent immédiatement tous les droits relatifs au dit Concours et à toute compensation. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Art. 12

Les retardataires seront exclus de la compétition et les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Si le retard est causé par des raisons démontrées de force majeure et à condition que les épreuves ne soient encore terminées, les candidats retardataires peuvent, à la seule discrétion du Jury, être autorisés à participer au concours.

Art. 13

Les épreuves de la Compétition seront publiques. Les candidats ne sont pas obligés d'exécuter les pièces par cœur. L'ordre d'exécution des deux pièces (la pièce obligatoire et celle choisie par l'ensemble) est à la discrétion des Candidats. Le Jury a le droit d'interrompre ou de réécouter toute ou part de l'épreuve. Le jugement et le vote du Jury sont définitifs et sans appel. Les évaluations des candidats auront lieu conformément aux critères établis par le Jury lors d'une réunion préliminaire.

Art. 14

La demande de participation au Concours implique l'acceptation sans réserve par la Bande de cet Avis-Règlement, ainsi que le consentement à l'utilisation de ses données personnelles conformément à la loi.

Art. 15

Il est **obligatoire** pour la Brass Band gagnant le premier prix de participer, en tenue de concert, au Concert final qui aura lieu dans le cadre du **Novi Marengo Festival 2018**, le même jour de la conclusion du Concours. A cette occasion, l'annonce officielle des Brass Bands gagnantes et l'attribution des prix auront lieu. Tout refus de participer se traduira par l'annulation du prix. Tout usage télévisuel, radiophonique ou photographique de l'exhibition n'entraînera aucun droit ni compensation pour les candidats.

Le programme du concert final sera choisi par la Brass Band gagnante. La pièce obligatoire dont à l'article 10 doit être incluse dans le programme.

Les frais de voyage, de logement et d'hébergement sont à la charge des participants.

L'Organisation mettra en place des conventions à prix réduits avec les structures hôtelières de la ville et de ses environs. Le concert aura lieu à Novi Ligure, dans un endroit approprié qui sera défini par l'Administration Municipale.

Les ensembles candidats devront participer à un petit défilé dans la rue centrale de la ville, dont l'horaire et le parcours seront communiqués aux groupes participants

L'organisation se réserve le droit, si nécessaire, d'apporter des modifications à ce règlement ; dans ce cas, elles seront rapidement communiquées aux parties intéressées.

Art. 16

En cas de contestation, le seul texte juridiquement valide est cet Avis-Règlement en langue française, incluant 16 (seize) articles et une annexe.

L'Autorité compétente sera le Tribunal de Alessandria.

Directeur artistique

Maurizio Billi

Secrétariat du Concours

Patrizia Orsini

Centro di Cultura "G. Capurro" – Biblioteca Civica
Via Marconi 66 - I -15067 Novi Ligure (AL) - Italia
Tel +39 0143 76246 - Fax +39 0143 72592
<http://www.comunenoviligure.gov.it>
E mail: concorsomarengo@comune.noviligure.al.it

Annex B

**FORMULE D'INSCRIPTION CONCOURS INTERNATIONAL D'EXÉCUTION
POUR BRASS BAND**

LE NOM DU GROUPE
Liste des membres du groupe avec l'indication du lieu, date de naissance et lieu de résidence de chaque composant.	_____ _____ _____ _____ _____
Nom, adresse, numero de téléphone et courrier électronique (Courrier Électronique Certifié si présent) du représentant du group qui recevra toutes les communications.

On recommande aimablement de remplir le formulaire avec lettres moulées.

DECLARATION

Les/las soussignés(es) composants de l'Ensemble

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)

DECLARENT

- de connaître le Règlement du 16^{ème} Concours International «Romualdo Marenco» Section **d'Exécution pour Brass Band** et de l'accepter singulièrement et en entier;
- d'accepter le jugement sans appel du Jury.

Lu et approuvé

(date).....

(signature de chaque composant de l'Ensemble)

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)